
PARC CANADA
MISE À NIVEAU DU BATIMENT D'ACCEUIL – SECTEUR ST-MATHIEU
PARC NATIONAL DE LA MAURICIE

N/N° PROJET : 1850
PLANS : E02 À E03
Date : 2019-08-06

ADDENDA E-01

Veillez prendre avis que les documents de soumission (27 juin 2019) du projet sont modifiés par le présent addenda qui comporte deux (2) pages 8 ½ po X 11 po, mentionnés dans cet addenda.

Le présent addenda fait partie intégrante des documents contractuels et l'Entrepreneur devra en tenir compte dans la préparation de sa soumission.

Veillez considérer les notes de précision suivantes :

E-02 & E-03

1. Ajout de la note générale « A » : Dans le local E100 (Accueil), aucun passage de conduit ou câble en surface ne sera toléré à l'exception de l'éclairage sur rails. L'entrepreneur doit installer les conducteurs et les conduits dans les murs. Pour l'éclairage sur rails, l'entrepreneur doit minimiser les conducteurs apparents. Le plafond étant de type cathédral, il est de la responsabilité de l'entrepreneur de sélectionner les longueurs des rails.

E-02

2. Remplacer le phare simple d'urgence situé au mur commun du local E100 et E103 par un phare double d'urgence de 6W

E-03

3. Retirer le serpentin SE-100 du projet
4. Raccorder un serpentin SE-100A, 240V, monophasé, 1.75kW, circuit PP-57,59, conducteur 2#10 – C.3/4” dans le local E107
5. Raccorder un serpentin SE-100B, 240V, monophasé, 1.75kW, circuit PP-57,59, conducteur 2#10 – C.3/4” dans le local E103

RÉDIGÉ ET APPROUVÉ PAR :

Riel Delorme, ing.

Électricité du bâtiment